



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Pacte des solidarités

Prévention de la bascule dans la pauvreté et
lutte contre la grande exclusion

Réunion de concertation du 28 novembre 2022

Le Pacte des solidarités

Contexte, objectifs et enjeux de la concertation

- **Une nouvelle politique de lutte contre la pauvreté**, en approfondissant la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et en rassemblant toutes les parties prenantes autour de cet objectif.
- **Un Pacte des solidarités pour** garantir la cohérence d'ensemble de la démarche autour de l'impulsion donnée par l'État et rassembler les acteurs des solidarités dans une démarche partenariale et de coopération.
- **Un document de référence composé au moins de 3 parties :**
 - Objectifs partagés, orientations stratégiques et méthodologiques
 - Feuilles de route thématiques
 - Cadre contractuel Etat-Collectivités



Le Pacte des solidarités

Parties prenantes

Une concertation qui rassemble les acteurs intervenant dans le champ de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion :

- Associations de collectivités
- Associations de lutte contre la pauvreté
- Organismes de Sécurité sociale
- Opérateurs de l'Etat
- Services de l'Etat

Une démarche animée par le Ministre des solidarités de l'autonomie et des personnes handicapées à la demande de la Première Ministre et qui rassemble l'ensemble des Ministères concernés : Education nationale et jeunesse, Enseignement supérieur et recherche, Travail plein emploi et insertion, Santé et prévention, Transition écologique et cohésion des territoires, Transition énergétique...



Le Pacte des Solidarités

Quatre thématiques

- **La prévention de la pauvreté par la lutte contre les inégalités à la racine**
 - ✓ Éviter la reproduction de la pauvreté entre générations en agissant dès l'enfance
 - ✓ Protéger les personnes dans les moments de rupture afin d'éviter un basculement dans la précarité
- **L'amplification de la politique d'accès au travail pour tous**
 - ✓ Améliorer significativement l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi dans le cadre de France Travail, notamment en levant les barrières limitant la reprise du travail (absence de mode d'accueil du jeune enfant, solutions de mobilité...)
- **La lutte contre la grande exclusion**
 - ✓ Assurer l'égale dignité de chacun par la garantie d'un même accès aux droits et aux services, dès la naissance et à chaque étape de la vie
 - ✓ Lutter contre le non recours : « Territoires zéro non recours » et solidarité à la source
- **L'organisation solidaire de la transition écologique**
 - ✓ Les enjeux de transitions climatiques, écologiques et énergétiques doivent devenir des leviers de lutte contre la pauvreté
 - ✓ Réduction des dépenses contraintes (alimentation, logement, mobilité)



Le Pacte des Solidarités

Questions transverses

- **L'adaptation des politiques de lutte contre la pauvreté à certains territoires** dont la ruralité et l'outre-mer (*avec la secrétaire d'Etat chargée de la ruralité, et le ministre délégué chargé des Outre Mer*)
- **La contractualisation Etat / Collectivités locales** (*avec la ministre déléguée aux collectivités territoriales*)
- **La simplification des relations avec les associations** (*avec la secrétaire d'Etat auprès de la Première ministre, chargée de l'Economie sociale et solidaire et de la Vie associative*)
- **La lutte contre stigmatisation** des personnes en situation de pauvreté



Le Pacte des solidarités

Calendrier

- **Des réunions thématiques à partir du 28/11**
 - 28/11 : thématique 3, lutte contre la grande exclusion et accès aux droits
 - 09/12 : thématique 2, amplification de la politique d'accès au travail pour tous
- **Des réunions transverses à partir du 14/12**
 - 14/12 : bilan et avenir de la contractualisation entre les collectivités (CD et métropoles) et l'Etat
- **Consolidation des travaux avec les parties prenantes en janvier 2023**
- **Signature du Pacte**

